

07

CULTIVER L'ESPOIR POUR LE SAHARA OCCIDENTAL EN ACCOMPAGNANT MON PEUPLE VERS L'AUTOSUFFISANCE PEUPLE UNI ET FORT

- ¹ Taleb Brahim est un ingénieur sahraoui spécialiste en permaculture, titulaire d'un Master en agriculture. Il réside actuellement dans le camp de réfugiés de Smara, en Algérie, où il est engagé dans divers projets agricoles bénéficiant de l'appui de différentes ONG. Taleb œuvre à réaliser son rêve de faire du désert une terre fertile. Merci à Adam VanNoord (Not Forgotten International), Marcos Arana Cedeño (WABA) et Emily Mattheisen (FIAN International) pour leur aide à la révision du présent article. Cet article a été initialement rédigé en langue anglaise.
- ² Le Front Polisario est une organisation politico-militaire qui vise à mettre terme au contrôle marocain sur l'ancien territoire espagnol du Sahara occidental et à obtenir l'indépendance de cette région.

Taleb Brahim¹

L'occupation du Sahara occidental (situé dans la région du Maghreb, en Afrique du Nord) semble être condamnée à l'oubli, alors que la situation s'enlise depuis longtemps déjà et qu'un très grand nombre de personnes subissent un déplacement prolongé. En 1975, les troupes marocaines et mauritaniennes envahirent le Sahara occidental dans le but d'étendre leur contrôle sur ce territoire, forçant des milliers de Sahraouis de la région à fuir et chercher refuge dans la pointe sud-ouest du désert algérien, près de la ville reculée de Tindouf. Cette occupation provoqua un conflit armé, obligeant le mouvement de libération sahraoui (le Front Polisario)² à combattre sur deux fronts : au Nord, contre le Maroc, et au Sud, contre la Mauritanie. En 1979, cette dernière signa un accord de paix avec le Front Polisario, se retirant ainsi du conflit. Les affrontements avec l'armée marocaine, quant à eux, prirent fin avec la négociation, en 1991, d'un plan de règlement et d'un accord de cessez-le-feu, suite à l'intervention de l'ONU. Un référendum devait avoir lieu en 1992, afin de permettre aux Sahraouis de décider s'ils souhaitaient être rattachés au Royaume du Maroc ou devenir un état indépendant.

- ³ La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été créée en 1991 conformément au Plan de règlement conclu entre le Maroc et le Polisario, dans le but de finaliser le processus de décolonisation et de superviser l'organisation et la surveillance du référendum sur l'indépendance du Sahara occidental. En raison de blocages d'ordre politique, ce dernier n'a pas encore eu lieu et le mandat de la MINURSO a été prorogé près de 41 fois. Pour en savoir plus, voir : www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minurso

- ⁴ Pour en savoir plus sur l'historique de l'occupation et consulter une analyse de la situation depuis la perspective des droits humains, voir : Lakhal, Malainin, et Amroun Mohamed, "Western Sahara: Denial of Self-determination and Human Rights", *Land and its People: Civil Society Voices Address the Crisis over Natural Resources in the Middle East/North Africa*, Le Caire : HIC-HLRN, 2015, pp. 235-242. hlnr.org/img/publications/BigMasterFinal.pdf (en anglais)

Depuis, vingt-cinq ans se sont écoulés, mais l'impasse politique persiste et les Nations Unies ne sont toujours pas en mesure d'organiser ce référendum³. Le Sahara occidental demeure donc le plus grand des territoires non autonomes figurant sur la liste dressée par l'ONU, aussi bien en termes de superficie que de population. Son occupation par le Maroc, vieille de quarante ans, a de graves conséquences sur les Sahraouis⁴; elle se traduit notamment par l'imposition de restrictions sur l'utilisation des ressources naturelles présentes sur le territoire, ce qui constitue une violation du droit international⁵, et par une crise prolongée des réfugiés en Algérie. L'on estime aujourd'hui à 165 000 le nombre de réfugiés sahraouis continuant de vivre dans plusieurs camps près de Tindouf⁶.

Dans les années 80, le Maroc érigea le berm, un mur long de 2 700 kilomètres, dressé du Nord au Sud le long de la frontière occidentale avec l'Algérie et la Mauritanie. Haut de trois à quatre mètres, il est doté de systèmes de détection radar haute technologie, surveillé par un contingent de 120 000 soldats et protégé par le plus grand champ de mines continu au monde⁷. Outre la menace qu'il représente pour le retour et la sécurité des communautés sahraouies vivant dans le désert, ce mur entrave la liberté de circulation des Sahraouis vivant de la pratique traditionnelle du nomadisme.

- 5 Réseau pour le droit au logement et à la terre, « Sahara occidental : l'exploitation derrière l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE », *L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2013*, pp. 67-68. www.rfn-watch.org/fileadmin/media/rfn-watch.org/ENGLISH/pdf/Watch_2013/Watch_2013_PDFs/Watch_2013_fr_WEB_final.pdf#page=67
- 6 HCR, *2015 UNHCR Country Operations Profile – Algeria*, Genève : HCR, 2015. www.unhcr.org/pages/49e485e16.html (en anglais)
- 7 Akbar, Ahmed, et Akins, Harrison, "Waiting for the Arab Spring in Western Sahara", *Al Jazeera*, 14 mars 2012. www.aljazeera.com/indepth/opinion/2012/03/2012314101516261596.html (en anglais)
- 8 Parmi elles, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le service de l'Union européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (ECHO), l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), Medico International et Oxfam Solidarité.
- 9 HCR, *Nutrition Survey Saharawi Refugee Camps, Tindouf, Algeria*, Genève et Rome : HCR et PAM, 2012. vest-sahara.no/files/dated/2014-11-23/2012_nutrition_survey_report_final_draft_en_v2.doc (en anglais)
- 10 *Le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées* (CSA-CDA), approuvé par le CSA en octobre 2015, constitue un important document de politique qui fournit des orientations pour les communautés en situation de crise prolongée, telles que les réfugiés du Sahara occidental. Il met spécifiquement l'accent sur les stratégies citoyennes locales (Principe 7) et les solutions durables, à long terme, plutôt que sur la fourniture d'une aide « d'urgence » sur de longues périodes (Principe 1). www.fao.org/3/a-bc852f.pdf
- 11 L'élevage de chameaux et la reconstitution du cheptel sont aussi encouragés, afin de fournir du lait et de la viande. Pour en savoir plus, voir : Volpato, Gabriele, et Howard, Patricia, "The material and cultural recovery of camels and camel husbandry among Saharawi refugees of Western Sahara", *Pastoralism: Research, Policy and Practice*, vol. 4, n°7, 2014. pastoralismjournal.springeropen.com/articles/10.1186/s13570-014-0007-4 (en anglais)
- 12 Pour en savoir plus sur les modalités techniques du développement des potagers et sur la chronologie, voir landtimes.landpedia.org/newsdes.php?id=pW1t&catid=ow=&edition=02s (en anglais)

Ces conditions entravent, voire empêchent, la capacité du peuple sahraoui à produire ses propres aliments et à satisfaire ses besoins nutritionnels, le plongeant dans une situation de dépendance totale vis-à-vis des programmes d'aide alimentaire dispensés par la communauté internationale. Ces aliments, produits dans divers pays du monde entier, sont collectés par des organisations et agences internationales⁸, avant d'être envoyés aux réfugiés sahraouis. Le contenu de ces colis alimentaires, distribués tous les mois, est calculé sur la base du nombre minimum de kilocalories nécessaires au corps humain ; ils se composent principalement d'aliments secs, comme les céréales ou les légumineuses, de sucre et d'huile, mais ne contiennent ni produits laitiers, ni viande ou poisson. Quant aux légumes, ils ont été ajoutés aux colis voilà seulement dix ans, à raison de deux à trois kilogrammes par mois.

Après quarante ans de dépendance alimentaire envers un colis n'apportant aucun équilibre nutritionnel, les carences et la malnutrition, y compris les retards de croissance chez l'enfant, l'anémie chez la femme et l'enfant, l'obésité ou le goitre, sévissent à grande échelle⁹. Bien que la situation réponde aux critères définissant une crise prolongée, peu d'investissements ont été consacrés au développement de l'autosuffisance locale¹⁰. Les colis ont été réduits à plusieurs reprises, et certains produits retirés, à titre temporaire ou de façon permanente. L'insuffisance de l'aide alimentaire et des financements a menacé, maintes fois, les réfugiés sahraouis.

Dans nos camps, l'une des solutions pour surmonter ces problèmes est d'aider les Sahraouis à produire des aliments frais chez eux pour qu'ils couvrent eux-mêmes une partie de leurs besoins¹¹. Mais, la pénurie d'eau, les conditions extrêmes et le manque de terres fertiles supposent de nombreuses contraintes. Par ailleurs, un autre défi vient du fait que ces communautés étaient, à l'origine, nomades ; ainsi, il faut beaucoup d'efforts pour persuader des personnes peu familières à l'agriculture qu'elles peuvent produire leurs propres aliments tout comme les populations voisines pratiquant cette activité.

Une formation et un accompagnement poussés ont pour cela été nécessaires. En l'espace de dix ans, nous avons été en mesure de passer de trente à près d'un millier de potagers familiaux sur trois de nos six camps¹². Les familles participent à des cours de formation portant sur divers aspects en lien avec la production, principalement axés sur les pratiques agricoles, les méthodes d'agriculture biologique, telles que le compostage, le paillage ou le contrôle biologique des ravageurs, la production d'engrais biologiques et de préparations pour contrôler les ravageurs, les mauvaises herbes, etc., les fondements de la permaculture et la conservation des semences. Celles et ceux ayant bénéficié de cette précieuse formation sont désormais capables de produire une quantité non négligeable d'aliments frais, incitant beaucoup d'autres personnes à prendre part à ces projets. Aucun résultat n'aurait pu être accompli sans l'aide initiale d'ONG, de volontaires internationaux, d'organisations locales, telles que l'Union sahraouie des agriculteurs, et de membres actifs de la société civile.

Comme toujours en cas d'occupation, aucune solution réelle ne pourra être trouvée pour les réfugiés sahraouis et les autres Sahraouis occidentaux tant que la puissance occupante ne se sera pas retirée du territoire et n'aura pas restitué les terres et les autres ressources naturelles à leurs détenteurs légitimes. Notre peuple tombé dans l'oubli est encore loin de l'autosuffisance, mais ce que nous avons accompli jusqu'à présent constitue un pas en avant dans la bonne direction, pour alléger notre souffrance et reconquérir notre souveraineté sur nos aliments et nos communautés.